



Florence Parly
Ministre des Armées

Françoise Nyssen
Ministre de la Culture

Paris, le 18 janvier 2018

L'ancien camp de concentration de Natzweiler et ses camps annexes reçoivent le Label du patrimoine européen

Les ministères français des Armées et de la Culture et le ministère de l'Économie, du Travail et du Logement du land du Bade-Wurtemberg en Allemagne, annoncent l'attribution du Label du patrimoine européen à « L'ancien camp de concentration de Natzweiler et ses camps annexes ».

Cette candidature franco-allemande est portée par le Centre européen du résistant déporté, site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, situé en Alsace, haut-lieu de la mémoire nationale du ministère des armées (direction des patrimoines, de la mémoire et des archives), géré par l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, et par l'Association des Lieux de Mémoire du Camp de Concentration de Natzweiler pour les anciens camps annexes situés en Allemagne. L'Office est soutenu par le Centre de l'Éducation Civique de Bade-Wurtemberg et l'Office d'État des patrimoines du Bade-Wurtemberg.

Florence Parly, ministre des Armées, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées et Nicole Hoffmeister-Kraut, ministre de l'Économie, du travail et du logement du Bade-Wurtemberg se félicitent de cette labellisation qui s'inscrit dans la suite de celle de l'Abbaye de Cluny, de la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles et du quartier européen de Strasbourg.

Le Label attribué au réseau de l'ancien camp de Natzweiler met en valeur le travail remarquable de mémoire, de réconciliation et de médiation auprès notamment des jeunes générations, réalisé conjointement par les Français et les Allemands porteurs de cette histoire.

Le Label du patrimoine européen est un dispositif créé en 2007 à l'initiative de la France avec plusieurs pays européens, puis intégré en 2011 dans le cadre de l'Union Européenne.

Il vise à mettre en valeur la dimension européenne de monuments, de sites naturels ou urbains, de lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de la culture de l'Europe ou de la construction de l'Union européenne. Son ambition est de renforcer le sentiment d'adhésion des citoyens européens, et en particulier des jeunes, à une identité européenne commune et de favoriser leur sentiment d'appartenance à un espace culturel commun.

Le Label sera remis officiellement lors d'une cérémonie qui se tiendra en Bulgarie en mars 2018.

Contacts

Ministère des Armées
Secrétariat général pour
l'administration
09 88 68 62 36
romain.david@intradef.gouv.fr

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Christine de Rouville
01 40 15 35 84
christine.de-rouville@culture.gouv.fr